REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-383 DU 10 AOUT 2007

Portant Nomination et Promotion à titre Exceptionnel, Militaire et Etranger dans l'Ordre National du Bénin

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;

VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;

VU le Décret N° 2006-613 du 19 Novembre 2006 portant composition du Gouvernement et le Décret N° 2006-622 du 29 Novembre 2006 le modifiant ;

VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BIOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;

VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;

VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

VU l'Extrait du Relevé N° 16 des décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 18 Avril 2007 ;

Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

D E C R E T E :

Article 1er : Est nommé et promu à titre Exceptionnel, Militaire et Etranger dans l'Ordre National du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à compter du 21 Avril 2007, date de sa réception, Monsieur le Général August VAN DAELE, Chef d'Etat Major du Royaume de Belgique pour le rôle primordial qu'il a joué dans la consolidation des liens de coopération entre nos deux pays.

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 10 août 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

Dr Boni YAYI

Pour le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin p.i. et p.o.
Le Vice Grand Chancelier

Romain VILON GUEZO

Ampliations : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES 18 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.